

St-Joseph du Canada, et qu'un vote de condoléances soit offert à notre estimé confrère dans le malheur qui le frappe et que copie soit envoyée pour publication dans le "Prévoyant."

EUSEBE LAROSE, Sec.

A une assemblée de l'Union St-Joseph du Canada, Bureau de Perception de Batiscan, il a été proposé par MM. Claude Despires et Lucien Marchand que les membres de ce bureau ont appris avec douleur la mort de leur confrère, Zéphirin LeHouillier. Ces membres offrent à la famille du défunt leur sympathie dans le malheur qui les frappe. Que copie de cette résolution soit envoyée au Prévoyant pour publication.

E. FERRON, Sec.

A une assemblée spéciale de l'Union St-Joseph du Canada, conseil local St-Alexis des Monts No. 61, tenue le 16 février. Il a été résolu sur proposition de M. J. V. Milot, secondé par M. H. Constantin, que les membres de ce Conseil ont appris avec regret le décès du confrère Théodore Brulé, et qu'ils désirent exprimer à la famille leurs sentiments les plus sympathiques pour la perte qu'elle vient de subir. Que copie de la présente résolution lui soit transmise et qu'elle soit adressée au rédacteur du Prévoyant pour publication.

W. ROBERT, Sec.

DECES.

A une assemblée régulière tenue par le Conseil de Chaudière Jct. n° 87, le 28 janvier, il a été proposé par J. C. Morin, secondé par tous les confrères présents, que nous avons appris avec regret la mort de notre très estimé receveur le confrère F. X. Valade, et de sa digne épouse, et que tous nous sympathisons avec les familles ainsi éprouvées par cette double perte, et les prions d'accepter nos plus sincères condoléances, et que la présente résolution soit publiée dans l'organe officiel.

REMERCIEMENTS.

Je vous remercie beaucoup du prompt paiement de la réclamation du décès de Albert Moreau. Madame Veuve Albert Moreau me prie de vous remercier de votre promptitude à payer cette réclamation. Des trois sociétés mutuelles dont ce membre faisait partie, l'Union St-Joseph a été la première à payer.

Merci beaucoup, et inserez ces remerciements, si possible, dans vos colonnes officielles.

Bien à vous,

J. C. MORIN.

x

C'est avec plaisir que j'accuse réception du montant complet de la police prise par mon défunt mari, Amédée Roch, dans l'Union St-Joseph du Canada, et je tiens surtout à la féliciter de la promptitude avec laquelle elle a su régler ma réclamation.

Dame Vve AMÉDÉE ROCH,

Trois-Rivières.

x

Je vous offre mes plus sincères remerciements pour votre chèque de soixante et dix dollars, pour secours en maladie.

Merci, mille fois merci.

ALPHONSE PERRON,

Clarence Creek, Ont.

x

Je crois de mon devoir de vous remercier très cordialement pour la promptitude et la régularité avec lesquelles votre bureau de direction m'a payé mes quinze semaines de bénéfices en maladie.

Je n'ai que des félicitations à vous faire pour la manière dont est administrée par votre bureau les affaires de la société.